

**PROJET ÉOLIEN MASSIF DU SUD**  
**RÉSUMÉ MÉMOIRE**  
**LINE COULOMBE**  
**LU EN AUDIENCE PUBLIQUE LE 25-01-2011**

**Bonjour Monsieur le Président et Monsieur le Commissaire.**

**Le diaporama qui défilera durant la présentation de mon mémoire se compose essentiellement de photos du Massif du Sud. Vous serez à même de constater toute sa beauté. Les auteurs des photos sont Messieurs Mario Labrie, Stéphane Gingras, mon conjoint Yvon Coulombe et moi même.**

**Je présente ce mémoire à titre de résidente de la municipalité de Saint-Magloire et en tant que citoyenne du Québec. Depuis plusieurs années je fréquente le Massif du Sud pour y faire toutes sortes d'activités de plein air et d'observation. C'est pour moi un lieu privilégié pour me ressourcer et contempler les beautés de notre belle région. Mon mémoire se veut un résumé de mes préoccupations et de mes constatations concernant ce projet industriel.**

**Au début des années 80, des citoyens des municipalités de Saint-Magloire, St-Luc, St-Philémon et Buckland, se sont concertés afin de permettre à la population de pouvoir bénéficier de ce vaste territoire pour y faire différentes activités de pleine air. Le parc a évolué au fil des ans et le déficit a été relevé d'attirer des gens de partout pour venir pratiquer des activités de plein air dans un décor exceptionnel.**

**Selon le MRNF, la faune et la flore présentes sur ce territoire sont exceptionnelles. On y retrouve plus de 65 espèces à statut précaire dont la Grive de Bicknell. Cette espèce est désignée vulnérable au Québec en vertu de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables.**

**Lors de la première partie des audiences publiques le MRNF a dit que Saint-Laurent Énergies inc. devrait déplacer les 6 éoliennes présentes dans l'habitat de la Grive et que c'était une directive ministérielle! La réponse du promoteur fut catégorique; ils ne peuvent déplacer ces éoliennes sinon le projet devient non rentable.**

**Alors, nous avons 6 éoliennes dans l'habitat de la Grive de Bicknell à part celles où les chemins construits dans son habitat, 2 éoliennes près des sentiers pédestres et 3 éoliennes dont une très près de la résidence d'un citoyen de Buckland. Ces éoliennes causent vraiment problème et devraient être déplacées.**

**La présence d'une dizaine de rivières dans les Massifs du Sud est également à prendre en considération. Les rivières Etchemin, du Sud et Daaquam y prennent leur source. Le témoin incontestable de la qualité de l'eau du Massif du Sud est l'omble de fontaine. Cette espèce de poisson étant la seule peuplant ces cours d'eau. L'eau provenant de ces montagnes, permet d'obtenir une eau plus fraîche dans ces 3 cours d'eau ce qui permet d'obtenir une certaine qualité de ces rivières.**

**L'énergie éolienne est une énergie propre, se sont les chemins construits qui sont une menace sur les écosystèmes si fragiles. La construction de plusieurs kilomètres de chemins forestiers et l'élargissement des chemins existants dans un espace relativement restreint auront une incidence sur l'équilibre des milieux fragiles. Les enjeux relatifs à la conservation des écosystèmes du Massif du Sud sont énormes.**

**La MRC de Bellechasse a adopté un règlement discriminatoire pour les municipalités du haut de Bellechasse. En interdisant tout développement éolien à proximité du fleuve afin de ne pas nuire au tourisme patrimonial. Comme si nous n'avions pas de potentiel touristique dans le haut du comté. Et j'aimerais porter à l'attention des élus et des MRC, pourquoi si le parc régional Massif du Sud n'a jamais été rentable, vous avez construit il n'y a pas si longtemps, une bâtisse d'accueil qui est encore plus imposante que celles qu'on retrouve dans les parcs nationaux? Quand nous ne sommes pas rentable, on ne construit pas d'éléphant blanc.**

**Il a été dit en audiences publiques que le parc n'apportait pas de retombées économiques depuis sa création. Et que le projet éolien est la seule solution pour le rendre rentable. Il est certain que si on ne compte que les entrées payantes à partir du centre d'accueil en considérant que les résidents des 4 paroisses ont la gratuité, oui, il se peut qu'il n'apporte pas les retombées d'entrées payantes attendues. Il en est tout autrement si on considère que bien des gens ont accès au territoire sans payer de droits d'accès, soit en**

**motoneige, en véhicule tout terrain, par les sentiers et routes panoramiques, soit pendant la chasse ou lorsqu'ils font du ski. Tout ces gens apportent un apport économique énorme à notre industrie touristique. Les emplois qui sont aussi créés par tout ce qui gravite autour du Massif du Sud sont à considérer. C'est sans compter le nombre de gens qui viennent acheter des terres, des résidences secondaires et même se construire chez nous à cause des paysages majestueux que nous avons et ce, si près de la ville.**

**J'aimerais aussi mentionner que les MRC demandent d'avoir une aire protégée au Massif du Sud tout en conservant le projet éolien Massif du Sud. Pourquoi n'ont-ils jamais parlé publiquement de quoi que ce soit avant les audiences du Bape. La réponse de Monsieur François Brassard du MRNF a été précise et je le cite;... « C'est pas compatible une aire protégée avec un parc éolien, avec les définitions qui sont reconnues à l'échelle internationale et au Québec dans la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, ça s'avère pas compatible au même endroit... »**

**Je déplore aussi le manque d'information donné aux non résidents. Ils ont été laissés pour contre. Le Massif du Sud est à moins d'une heure de route des grands centres urbains comme Québec, Lévis, Montmagny et St-Georges de Beauce. C'est plus d'un million de citoyens du Québec qui ont accès au Massif du Sud. C'est aussi eux qui utilisent en majeure partie le parc. Un parc près des villes où les gens peuvent venir se ressourcer et bénéficier d'un environnement calme, sain où l'air est pur et où le paysage est à couper le souffle.**

**Lors de la première partie des audiences publiques j'aurais aimé savoir si le promoteur a vérifié si le Massif du Sud se situe dans un corridor aérien. J'ai tenté d'obtenir l'information auprès des aéroports, à Transport Canada aviation civile ou Nav Canada sans que personne ne puisse m'informer. Se peut-il que nous soyons en plein milieu de tous les corridors aériens entre Québec et tout ce qui est national. Que ce soit les provinces maritimes ou trans Atlantique incluant l'Europe. Chose certaine, c'est que des avions il en passe terriblement dans une journée au dessus de ma résidence.**

**Pourquoi 3 des municipalités ont-elles signé la convention avec Saint-Laurent énergies inc la veille d'une assemblée publique du Bape le 26 octobre? Quelle était l'urgence avant même d'avoir les résultats d'analyse du Bureau**

**d'audience publique? Ainsi, ça démontre que nos élus veulent de ce projet sans trop se soucier des impacts. Ces 3 municipalités ont signé une photocopie de la convention de Saint-Magloire. Il est mentionné le même nombre d'éoliennes pour les 3 municipalités, soit 18. Ce qui veut dire qu'ils n'ont pas regardé ou analysé ce qu'ils signaient. Si on compte que St-Luc a signé pour 45 éoliennes et que ces 3 autres municipalités l'ont fait pour 18 chacune, on arrive avec un total de 99 éoliennes et non 75.**

**La population et les élus veulent du projet éolien que pour l'argent qu'il pourrait leur rapporter. La très grande majorité de ces gens n'ont même jamais été au Massif du Sud et ne savent pas pourquoi on veut le protéger. Pour la plupart des gens natifs de la région, la beauté de ce paysage ne les impressionne pas. Probablement trop habitué de le voir. Qui d'entre eux connaissent ce que c'est un parc éolien. Il a été écrit dans les journaux, selon la citation d'un maire des 4 municipalités, que le parc éolien ne sera pas pire que les poteaux de téléphone qu'il y a au village. Quand tu es élu et que tu représentes tes citoyens, tu essaies de savoir c'est quoi un parc éolien avant de signer une convention avec une compagnie étrangère qui liera la municipalité et par le fait même les citoyens pendant 20 ans et aura des impacts sur plusieurs générations. Et surtout, tu ne compares pas des tours éoliennes à des poteaux de téléphone.**

**J'ai été très surprise de voir que c'est le promoteur qui fait faire les études d'impact. On voit comment ça se passe pour toute sorte de projet et on se rend compte après coup qu'on aurait dû faire soit même les études. Les pays d'Europe qui compte sur cette énergie depuis des décennies, ont des études qu'on aurait avantage à se servir.**

**Ce projet aura eu comme conséquence première de diviser les citoyens dans les municipalités. De faire en sorte que ceux qui sont contre le projet, soient perçus comme des meneurs de trouble et qu'ils empêchent les municipalités de se rendre riche. On ne dit pas à un voisin; si t'es pas content, déménage. Surtout quand tu ignores les raisons de ses positions face au projet et que tu ne vois pas les conséquences qu'il peut causer. Lors d'une séance publique, un élu m'a dit;... « Je ne parle pas à une secte »...Étant certaine que j'avais mal compris, j'ai dit pardon? Et il a répété la même phrase devant un autre maire et des citoyens présents.**

**Chacun a droit au respect et à la qualité de vie auquel il s'attend.**

**Le projet de Saint-Laurent Énergies inc. ne respecte pas les 16 principes du développement durable du Gouvernement du Québec. Mon mémoire en fait mention sur plusieurs points. Ce projet aura des effets négatifs élevés et irréversibles à plusieurs niveaux. Les enjeux sont trop importants et il est inacceptable qu'un tel projet soit implanté dans le Massif du Sud.**

**Une belle alternative s'offre à nous. Il s'agit de se doter d'une aire protégée tel que proposée par le RésEAU des montagnes et par une coalition d'organismes de la région et du Québec. Les retombées récréotouristiques associées à la création d'une aire protégée seraient plus importantes que celles engendrées par ce parc éolien. Les aires protégées au Québec sont en majorité inaccessibles pour une grande partie des Québécois car elles sont trop éloignées des populations. Le Massif du Sud est à la portée de plus d'un million de Québécois. Nous avons des infrastructures que bien des parcs nationaux n'ont pas ce qui est très intéressant pour le Gouvernement. Ainsi, les MRC et municipalités n'auraient plus à combler les déficits d'opération probablement aussi causés par la construction du nouveau centre d'accueil. Des emplois valorisants seraient aussi créés et des recherches pourraient y être effectuées. Nos jeunes pourraient développer une passion saine et vouloir étudier dans le domaine de la nature.**

**Cette proposition d'aire protégée soumise par le RésEAU des montagnes et Nature Québec, rencontrerait vraiment les principes de développement durable du Gouvernement du Québec.**

**Ce parc industriel détruira à jamais ce qui fait notre fierté. Ce paysage si unique que les gens de partout viennent visiter et souvent tombent tellement sous le charme, qu'ils viennent s'y installer, tout comme moi. Laissons cet héritage à nos enfants et petits-enfants.**

**Je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et à tous les ministères et organismes qui sont impliqués dans la prise de décision ou dans leur recommandation, de refuser ce projet éolien dans le Massif du Sud ou d'autres projets industriels qui détruiraient sa biodiversité. Le Gouvernement du Québec doit plutôt le protéger, en lui donnant le statut de protection nécessaire qui fera en sorte que nous les Québécois pourrions**

**compter conserver cette biodiversité intacte de tout projet industriel qui pourrait détruire à jamais ce joyau du Québec. Soyons conséquent de nos Lois, de nos décisions et de nos actes. Le Québec s'est doté de mesures claires sur le développement durable, sur la protection des espèces vulnérables et sur le fait que nous nous devons comme société d'augmenter la superficie d'aires protégées. La région Chaudières-Appalaches étant nettement sous-protégée à ce niveau. Nous devons avoir l'assurance que la filière éolienne ne menacera pas la biodiversité du Québec. Une énergie verte comme l'éolienne se doit d'être sans conséquences néfastes sur la faune et la flore du site de son implantation. Sinon, nous aurons passé à coté de la « vertu » et du développement durable.**

**Qui sont les meilleurs experts que les gens qui utilisent le territoire du Massif du Sud?**

**En terminant, je tiens à vous informer Monsieur le Président que depuis 2 ans mon conjoint et moi avons à vivre avec des déchirements. Nous sommes rendu à ne plus faire de projet à court ou long terme ici dans notre municipalité à cause de ce projet éolien qui pour nous sera une catastrophe pour le développement durable de notre municipalité. Nous qui avons quitté la ville il y a plus de 35 ans pour venir s'installer ici et y vivre paisiblement dans ce décor, qui à mon avis, est aussi grandiose que ceux des plus grands parcs nationaux. Devrons nous se résigner à repartir pour la ville et choisir les endroits où nous voudrions contempler une nature intacte de développement industriel au lieu de subir à chaque jour la vision de ce projet.**

**Nos vies sont perturbées par ce projet qui hante nos pensées. Je ne regarde plus nos montagnes comme avant. Je les contemple comme si c'était la dernière fois!**

**La seule consolation que nous avons est que nous un jour, nos enfants ou nos petits enfants n'auront pas à nous dire; Pourquoi tu as laissé faire ça...**

**Line Coulombe**